

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 21 décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Élu.e.s TEC présents : Pierre, Michèle VICTORY, Etienne GUILLERMAZ, Lyliane BURGUNDER, Geoffrey MARECHAL, Dominique LEPAGE

Nombre de personnes dans le public : 2 (Lise DORCIVAL, Noah SITHYA, membres de TEC)

Présentation du projet de médiathèque (Béatrice Four, VP Arche Agglo en charge de la Culture)

- Choix par l'Agglo du développement d'une médiathèque intercommunale réparties dans 3 établissements dont dont 1 à Tournon.
- Tendances nationales en matière de « lecture publique » : moins d'usage des collections, moins d'adhésions et de prêts mais plus de fréquentation sur place et des besoins diversifiés notamment en matière d'espace (travail, sociabilité, activité)
- Définition du projet avec les bibliothécaires de Tournon et différents acteurs concernés (services, etc.)
- Surface de plancher : 1618m² + 465m² d'espaces extérieurs (voir le programme ci-après)
- Studio DECLIC RADIO intégré dans le nouveau bâtiment
- Implantation sur la place Jean-Jaurès (sur le site des anciennes halles couvertes, en fond de place)
- 2 scénarios : 3 niveaux ou 2 niveaux (étude par la SERL)
- Coût de la construction : 4M€ (coût global 7,7M€)
- 81 réponses au concours d'architecte ; désignation du lauréat en septembre 2024
- Livraison en 2027 (18 mois de travaux à partir de mi 2025)

Intervention TEC : enjeu du stationnement pour les riverains et pour la vie commerciale du centre-ville

Réponse : parking des Graviers et poches de stationnement plus lointaines (gare notamment)

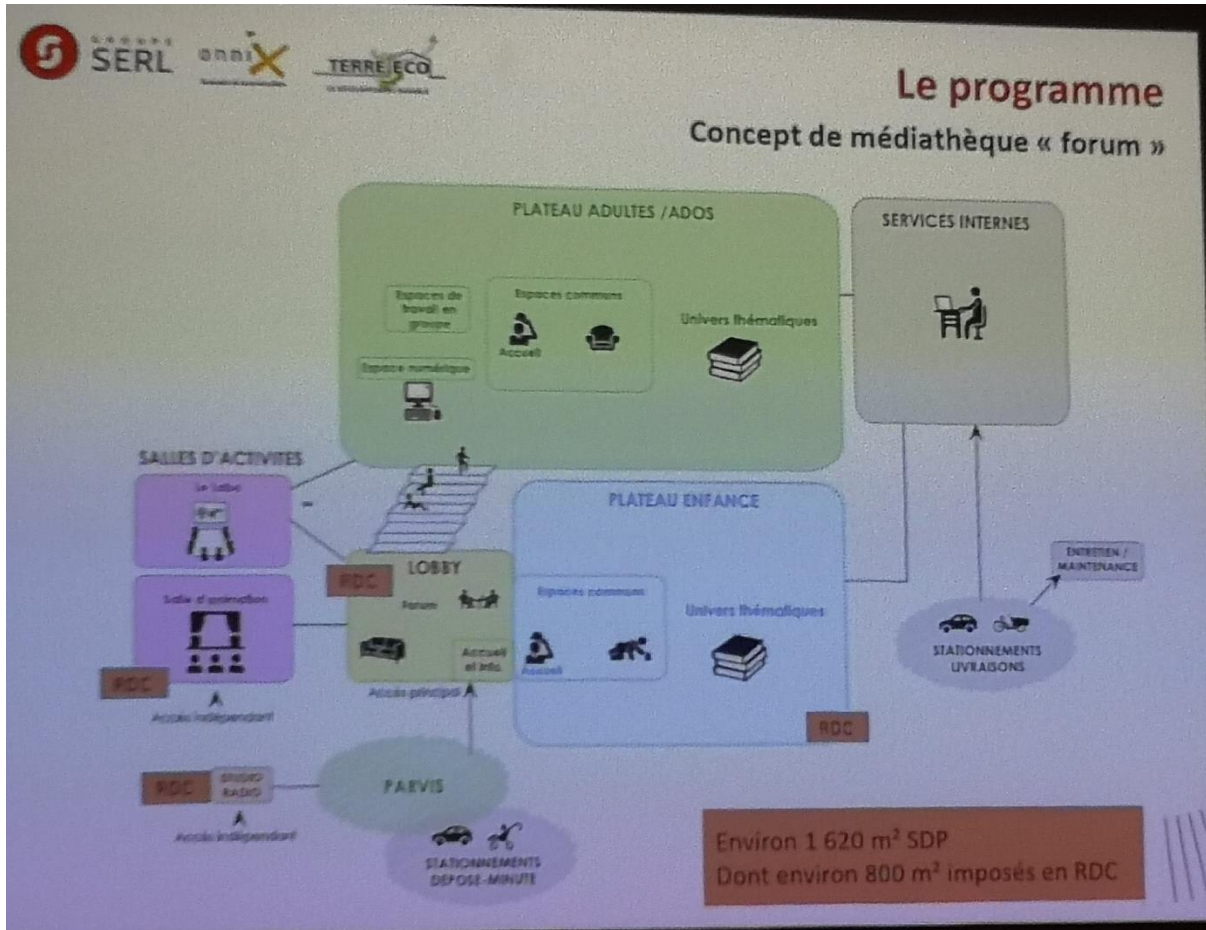
Intervention TEC : regret de l'éviction pure et simple du projet envisagé à l'Hôtel de la Tourette dans les années 2000

Réponse : problématique de surface, enjeu de financement et animation de la place Jean-Jaurès

Intervention TEC : enjeu urbain de cohabitation entre les futurs bâtiments médiathèque et ex hôpital

Réponse : les architectes travailleront conjointement

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 21 décembre 2023
CONSEIL MUNICIPAL



Hôpital vendu depuis cette fin d'année, démolition à venir en 2024

	Commentaires et position TEC
- PV de la séance du Conseil Municipal du Conseil Municipal du 16 novembre 2023	
- Décisions du Maire	POUR
	À noter : attribution d'une mission pour la concertation et la communication relative au projet ITDT
FINANCES	
1. Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) -	Délibération retirée (car contraire au règlement budgétaire inhérent à la nomenclature M57 ; objet de la

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 21 décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Travaux d'aménagement de la place du quai Farconnet et de ses abords - Modification n°6	modification à prendre en compte directement dans le budget 2024)
2. Budget principal - Admissions en non-valeur des produits irrécouvrables - liste 6682100215	Créances admises en non-valeur (paiements impossibles pour l'instant) et créances éteintes (entreprises en dépôt de bilan par exemple) POUR
3. Budget principal - Admissions en non-valeur des produits irrécouvrables - liste 6684500015	POUR (idem 2)
4. Budget principal - Admissions en non-valeur des produits irrécouvrables - liste 6685110015	POUR (idem 2)
5. Budget principal - Admissions en non-valeur des produits irrécouvrables - liste 6684101515	POUR (idem 2)
6. Budget principal - Admissions en non-valeur des produits irrécouvrables - liste 6683900015	POUR (idem 2)
7. Budget principal - Admissions en non-valeur des produits irrécouvrables - liste 6687120015	POUR (idem 2)
8. Budget principal - Reprise sur provisions pour dépréciation des comptes de tiers	80k€ inscrits initialement au titre des provisions ; 55k€ « repris » sur ces provisions Délibérations concernant les créances de 2022 et 2023 (cumul important) POUR
9. Décision modificative n°3/2023 - Budget principal	Précisions sur les dépenses de fonctionnement (+88k€) : - Subvention à l'école du Sacré Cœur dans le cadre du contrat d'association (1 trimestre pour l'exercice budgétaire ; subvention sur la base du coût par élève), 8k€ - Frais de maîtrise d'ouvrage au SDE07 pour les études relatives aux économies d'énergie, 9k€ « Immobilisations corporelles » : 16k€ correspondant aux travaux réalisés en régie sur l'école Vincent d'Indy (valorisation et transformation en investissement, notamment pour intégration dans les demandes de subventions)

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 21 décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

	<p>Pas de modification à signaler sur les charges de personnels ni sur les autres charges de gestion courante (notamment dépenses énergétiques)</p> <p>Précisions sur l'investissement (+36k€) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dépense supplémentaire de 10k€ sur les travaux dits d'économie d'énergie (160k€ au total sur l'année)- Recette supplémentaire au titre de la taxe d'aménagement, +20k€ (205k€ sur l'année) <p>ABSTENTION (cette DM s'inscrit dans le budget de la majorité auquel nous nous sommes opposés)</p>
10. Décision modificative n°2/2023 - Budget annexe du Ciné-Théâtre	<p>Dépenses supplémentaires sur les charges générales (+15k€ entre fournitures, entretien et divers) compensées par une hausse des entrées (+15k€)</p> <p>Au total sur l'année, recettes supplémentaires par rapport au budget initial : + 25k pour le théâtre et +20k€ pour cinéma</p> <p>Intervention TEC : soutenir la dynamique de reprise en menant une réflexion globale sur les pistes de développement (programmation, tarification, animations...), au-delà du travail « classique » du Conseil d'exploitation</p> <p><i>Réponse : le théâtre est bien plein pour les différents spectacles déjà proposés et pour le cinéma, une étude avait indiqué qu'il fallait augmenter le nombre de salles à Tournon pour tendre à une rentabilité</i></p> <p>POUR</p>
11. Fixation des durées d'amortissement - Plan comptable M57	<p>Suite changement de nomenclature (délibération du 29 juin 2023), passage au M57</p> <p>Nouveaux amortissements* à intégrer dans le budget (travaux sur les biens historiques notamment) et application du prorata temporis (à compter précisément de la date d'achat ou de la date de mise en service)</p> <p>Rapprochement vers la comptabilité des entreprises privées</p> <p>*Amortissement : étalement fictif de l'investissement sur le temps de durée de vie théorique des objets ; les amortissements conditionnent le calcul de la capacité de financement de la collectivité et les dotations</p>

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 21 décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

	POUR
12. Adoption du règlement budgétaire et financier	Nécessaire du fait de la nouvelle nomenclature M57 Document fait sur mesure par la collectivité (sur la base de trames existantes), une vingtaine de pages Intégration notamment de la fongibilité des crédits / virements de crédits (permet davantage de souplesse et de réactivité que par rapport aux décisions modificatives qui doivent passer en Conseil municipal) POUR
VIE CITOYENNE	
13. Recensement de la population - Rémunération des agents recenseurs	Alignement sur le SMIC Hausse de la population sur le recensement : 11 800 habitants en 2021 (3 ^{ème} ville d'Ardèche) contre 11 400 habitants un an auparavant POUR
PATRIMOINE CULTURE TOURISME	
14. Demande de subvention au Département de l'Ardèche dans le cadre du dispositif « ATOUT ASSOCIATION 07 » - Volet conventions et structures d'attractivité - Programmation culturelle du Château-musée 2024	Demande de 10k€ auprès du Département POUR
15. Programmation culturelle exposition d'été 2024 au Château-musée - Convention d'exposition avec la galerie CEYSSON et BÉNÉTIÈRE de Saint Etienne et les artistes Franck CHALENDARD et Claude VIALLAT	POUR
POLICE MUNICIPALE	
16. Adhésion au service commun « pilotage administratif et financier de l'entente relative au service de gestion des animaux errants »	Obligation pour la Ville Actuellement : utilisation de la fourrière Saint-Roch/Mauboule à Valence Service commun établi au niveau d'Arche Agglo pour une convention avec Valence Romans Agglo ; facturation directe de l'Agglo aux communes (sans frais)

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 21 décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

	En 2022 : 39 chiens et chats concernés + enlèvement de cadavres POUR
SERVICES TECHNIQUES	
17. Convention de participation financière au titre de l'éclairage public de la passerelle Marc SEGUIN entre les communes de TOURNON-SUR-RHONE et TAIN L'HERMITAGE	Propriété transférée récemment par les Départements aux villes de Tain et Tournon Partage du coût à 50/50 à compter du 1 ^{er} janvier 2023 POUR
18. Convention 2024-2026 relative au soutien technique aux communes dans le domaine de la voirie	Service établi au niveau de Arche Agglo. Une part forfaitaire (768.98 € pour Tournon-sur-Rhône) et une part variable. POUR
19. Conventions avec ADTIM FITH pour l'installation, la gestion, l'entretien et le remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique	Convention relative à l'intervention du délégataire sur les bâtiments communaux POUR
INTERCOMMUNALITE	
20. Convention de prestation de service avec ARCHE Agglo - Sécurisation des accès Wifi	Interventions ponctuelles estimées à 5,5 jours annuels. POUR
21. Présentation du rapport annuel d'activité 2022 d'ARCHE Agglo	290 agents Pas de vote.
22. Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service pour l'eau et l'assainissement	 Pas de vote.

Informations du Maire :

- Prochaines séances du Conseil municipal et calendrier budgétaire : Rapport d'orientation budgétaire (ROB) à l'ordre du jour de la séance du 15 février 2024 ; Comptes administratifs et Budget à l'ordre du jour de la séance du 04 avril 2024
- Vœux à la population le 12 janvier 2024 au Théâtre, 18h30
- Vœux au personnel municipal le 17 janvier à 11h à l'Hôtel de ville

Aucune question diverse.